



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Instruments de musique

Question écrite n° 37908

Texte de la question

Mme Marie-Therese Boisseau attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du basson français et de ses musiciens. Le basson de facture et de tradition françaises semble être éliminé des concours de recrutement des opéras au profit du basson d'origine allemande. De plus, l'administration du futur opéra de la Bastille aurait annoncé son intention de n'utiliser que des bassons allemands. Cette intention serait discriminatoire à l'égard des bassonistes français actuellement en poste à l'Opéra dont la plupart sont titulaires de plusieurs prix internationaux. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions des administrations des différents opéras à l'égard du recrutement des bassons français.

Données clés

Auteur : [Mme Boisseau Marie-Thérèse](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37908

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1093